

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 30 Mai à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, Mme Marylise FOIDART, Mme Laëtitia MELOIS, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, M. Thierry GAETAN, Mme Maryvonne LE GAL, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Philippe-Jacques BLESBOIS à Marylise FOIDART  
Gwenaël COURTET à Laëtitia MELOIS  
Christian GUEGUEN à Patrice LE STUNFF  
Patrice JACQUEMINOT à Françoise BALLESTER  
Jean-François SALVAR à Bernard BASTIER  
Jacques GREVES à Jean-Jacques MARTEIL

*Secrétaire :* Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 Mai 2024
Date de l'affichage	24 Mai 2024
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27
Nombre de votants	33

**2024 58      Subventions des affaires scolaires 2024**

Rapporteur : F. Ballester

Les dossiers de demandes de subventions ont été déposées au mois de mars auprès du service manifestation.

Ces demandes ont fait l'objet de discussions au sein de chaque commission.

Les montants proposés par les commissions représentent un total de 54 425 € (50 434 € en 2023).

Concernant les **subventions à caractère scolaire**, le montant des subventions proposées par la commission s'élève à **5 405 €** contre 5 400 € versés en 2023 (soit +0.09%).

Le tableau est joint en annexe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission éducation, jeunesse et sports du 13 Mai 2024,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 23 mai 2024,

**APPROUVE** le tableau des subventions aux associations à caractère scolaire pour l'année 2024 ci-annexé.

**Adopté par 24 voix pour – 9 abstentions (BASTIER Bernard a procuration de SALVAR Jean-François, MORIO Estelle, DEMANGEON Chantal, LEMARCHAND Didier, LE GROGNEC Pierre-Yves, DECROIX Guy, LOISEL Isabelle, KERDEKHUE Régis).**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 31 Mai 2024  
Le Maire,  
Joël DANIEL



Envoyé en préfecture le 03/06/2024  
 Reçu en préfecture le 03/06/2024  
 Publié le 3 juin 2024  
 ID : 056-215600784-20240530-DEL\_2024\_58-DE

Nom association	Locale/ extérieure	Catégorie	SOLDE Comptes	Nombre Adhérents	Nombre de jeunes	Nombre de salariés	Recettes		Dépenses		SUBVENTIONS		AVANTAGES EN NATURE	DEPENSES RELLES DE L'ASSOCIATION	SUBVENTIONS DEMANDEES	SUBVENTIONS PROPOSEES	OBSERVATIONS
							Adhésions	Divers	Salaires	Divers (frais de fonctionnement, ent, salles, matériels,...)	2022	2023					
APE ECOLE LE PHARE	Locale	Sc	20 €												400,00 €	0,00 €	
APEL NOTRE DAME DES VICTOIRES	Locale	Sc											978,00 €	170,00 €			
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE GUIDEL	Locale	Sc											162,00 €				
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DE PLOEMEUR	Extérieure	Sc									40,00 €					40,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DE QUEVEN	Extérieure	Sc								160,00 €	160,00 €					160,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE ECOLE NDV	Locale	Sc	NC	6			1 220 €		3 442 €	320,00 €	320,00 €				510,00 €	320,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE COLLEGE ST JEAN	Locale	Sc								320,00 €	320,00 €					320,00 €	
CES QUEVEN - FOYER EDUCATIF	Extérieure	Sc								370,00 €	350,00 €				455,00 €	455,00 €	91 guidélois
COLLEGE DE PLOEMEUR	Extérieure	Sc								105,00 €	85,00 €				95,00 €	95,00 €	19 guidélois
COLLEGE SAINT JEAN GUIDEL	Locale	Sc								2 300,00 €	2 305,00 €	64,00 €			2 195,00 €	2 195,00 €	439 gguidélois
ENTRAIDE SCOLAIRE	Locale	Sc	0 €	64	36	1	104,00 €	10 151 €	5 905 €	4 350 €			2 020,00 €		2 000,00 €	1 500,00 €	
ETOILE ST JEAN	Locale	Sc															
LES CAL'NOUS	Locale	Sc	275 €	19			440		489,61				110,00 €		400,00 €	0,00 €	
MAM la petite colline	Locale	Sc	8 €	16		2		20000	26770								0,00 €
OGEC ECOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES	Locale	Sc											282,00 €	800,00 €			
USEP PRAT-FOEN	Locale	Sc	7 905 €	180						320,00 €	320,00 €				1 200,00 €	320,00 €	
	Locale	Sc								4 010,00 €	4 765,00 €	3 616,00 €	970,00 €	6 705,00 €	4 655,00 €		
	Extérieure	Sc								635,00 €	635,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €	750,00 €		
TOTAL										4 645,00 €	5 400,00 €	3 616,00 €	970,00 €	7 255,00 €	5 405,00 €		